

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

J + 51

Incroyable Parisot

- Social - Scandale de l'UIMM-Medef -

Date de mise en ligne : mercredi 14 novembre 2007

Démocratie & Socialisme

Incroyable Parisot : elle, qui couve des millions d'euros en liquide dans une caisse noire antigève UIMM-MEDEF, elle ose en plus, encore, prendre la parole contre les grèves de ce jour !

Que n'est-elle, avec "DGS" et leur bande organisée, en préventive ? Ouvrez - enfin - l'enquête ! Cela fait 49 jours que le scandale a été révélé !

Sur Europe n°1, la femme qui préside le Medef, Mme Parisot, laquelle se sentait encore récemment « salie » par l'argent des caisses noires de son mouvement, ose, encore, s'exprimer contre les grèves : « - *Quelle galère ce matin, comme c'est pénible, difficile, contrariant ! Comme c'est aussi gênant vis-à-vis du reste du monde. Je ne cesse de penser à ceux qui nous regardent aujourd'hui et qui se disent mais « qu'est-ce que c'est que ce ringardisme ?... Il faut que nous soyons tous capables d'abandonner ce goût, à mon avis un peu masochiste, pour le conflit, pour la lutte ».*

On croit rêver devant tant de culot !

Cette femme devrait être, avec ceux de sa bande organisée, en « préventive » si une enquête judiciaire était ouverte, comme cela devrait être le cas, par la justice, si celle-ci était impartiale, depuis 49 jours...

Elle couvre sciemment l'existence d'une caisse secrète d'argent liquide de 600 millions d'euros, utilisée depuis des années, à raison de quatre mallettes de 2 millions chaque année depuis 2000, pour prévenir les grèves (en soutenant les patrons pour casser celles-ci) ou après les conflits (pour aider les patrons qui ont résisté aux grèves, à frauder la concurrence libre et non faussée).

Elle sait que cet argent a été collecté indûment par "double cotisation", sous forme de racket auprès des grandes entreprises de métallurgie, elle sait qu'il a servi à diverses opérations de corruption, elle sait qu'il aussi servi à verser des primes en liquide, aux salariés de son mouvement, pour compléter les salaires sans cotisations sociales, et ce, par « DGS » le Président de l'Unedic lui-même (lequel se paie 240 000 euros en plus pour faire cela) ! Mme Parisot a avoué que c'était un « secret de famille honteux ». Que "beaucoup savaient inconsciemment" (sic)

Elle fait semblant de dire qu'il faut rénover la transparence dans les statuts de son association loi 1901 qu'est le Medef : elle a présenté des propositions de réforme desdits statuts, pour prévoir, désormais que "tout président de fédération ou d'association s'engage, sur l'honneur, à respecter la loi, la mission et l'objet de son association tels que définis par son propre statut". Mais c'est un tour de passe-passe pour tromper la galerie, car l'obligation de transparence et de reddition de comptes figurait déjà dans les statuts du Medef... qu'elle a omis de faire respecter depuis trois ans qu'elle est présidente !

Les fonds noirs, secrets, de l'UIMM-Medef, servent contre les grèves qu'elles calomnie en plus aujourd'hui - en plus - sans honte - en prétendant qu'elles sont « gênantes » « ringardes » « masochistes », et qu'il faut abandonner « le conflit, la lutte » : double langage, langue fourchue de serpent puisque ses fonds secrets sont en vérité des fonds de lutte, de combat, de propagande, d'intoxication contre les salariés qui usent, eux, courageusement, légitimement, de leur droit constitutionnel pour défendre le niveau de leurs salaires et de leurs retraites.

Mme Parisot, c'est celle qui ose refuser l'état de droit dans les entreprises, et explique que « la liberté de penser s'arrête là où commence le code du travail ».

C'est celle qui contribue au démantèlement, en ce moment, de tout le Code du travail sous couvert de "recodification ».

C'est celle qui fait l'apologie de la régression généralisée : « La vie, la santé, l'amour sont précaires, pourquoi le travail ne le serait-il pas ? ».

On se demande dans quel monde on est, pour que la bande organisée qui a détourné 600 millions d'euros anti grèves, et trafique 2 millions d'euros de liquide par an, puisse continuer impunément d'insulter les lois de la République, les grévistes salariés qui refusent de perdre 20 à 30 % de leurs faibles retraites...

Si une petite bande de voleurs de mobylettes s'était organisée pour faire le millième de ce que l'UIMM-MEDEF ont fait et font encore, ils seraient, même présumés innocents, sous les verrous pour les empêcher de continuer à agir, de se concerter et de faire disparaître les preuves de leurs méfaits.

Mais non, Mme Dati (trop occupée à fermer 83 tribunaux prud'hommes sur 237) n'a pas encore ouvert d'enquête, un juge d'instruction n'est toujours pas nommé, DSG peut encore distribuer des millions d'euros de la main à la main aux anti-grévistes de l'Uni, ou faux usagers sincèrement spontanés de l'Ump, qui veulent saboter les luttes sociales en cours.